

PROCES-VERBAL INTEGRAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020	2020/CR/05
--	------------

Par suite d'une convocation en date du 3 septembre 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune d'Anzy-le-Duc, se sont réunis à la mairie, à 20 heures, sous la présidence de Jean-Marc POMMIER, Maire de la commune.

Étaient présents : Jean-Marc POMMIER, Michelle PERRETTE, Fabienne PHELPS Benoît CLAIN, Maryline DUPONT, Noël GILIBERT, Julien DEDIEU, Sébastien BEAUCHAMP lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121 - 7 du Code Général des collectivités territoriales.

Absent excusé, ayant donné pouvoir : Néant

Absent excusé : Hugues BEAUCHAMP, Séverine FRANCOIS, Marc BERTHEAS

Secrétaire de séance : Benoît CLAIN

Adoption du compte rendu de la dernière réunion du conseil :

En début de séance, à l'unanimité, le conseil adopte le compte rendu de la dernière réunion.

Modification de l'ordre du jour

Suppression de la délibération à prendre sur la validation du devis Perrier (absence de devis)

Suppression de la délibération à prendre sur l'augmentation du loyer de la boulangerie (absence de devis Perrier)

Validation de la prévision de taxe rattachée au bail emphytéotique (2020/DEL/46)

Le bail emphytéotique a été rédigé par le notaire. La durée du bail part du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2049. La taxe rattachée à la rédaction et à l'enregistrement de ce bail s'élève à 2.596,39€.

Adoption de la prévision de taxe à l'unanimité

Accès des parcelles H542-H543 (2020/DEL/47)

Le propriétaire des parcelles H542 et H543 demande l'autorisation de création d'un accès à ses parcelles depuis le chemin longeant le terrain de tennis.

Le Conseil autorise à l'unanimité cette création de sortie

Décisions modificatives sur les budgets primitifs : assainissement et Commune (2020/DEL/48/49)

Un reclassement d'écritures de dépenses de la classe 613 à la classe 613200, de la classe 622 à la classe 6226 et de la classe 706129 à la classe 706121 est adopté par le Conseil

Adoption à l'unanimité du reclassement comptable des dépenses

Affaires scolaires : rentrée des classes

Les effectifs en classes de maternelle et cours élémentaires sont respectivement de 22 et 15 élèves.

La cantine scolaire connaît un grand succès en cette nouvelle année scolaire ; la fréquentation moyenne est de 58 enfants, ce qui est proche de la limite de sa capacité d'accueil.

La classe de cours élémentaire a bien réceptionné les nouveaux mobiliers (chaises et bureaux). Un coffre à jouet a été financé par la coopération scolaire.

Les barrières métalliques ont été déplacées depuis la boulangerie pour retrouver la place de l'école ; des marquages au sol ont été matérialisés pour permettre d'éviter les mélanges entre groupes d'élèves (précaution prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus).

Le plafond de la salle d'évolution en maternelle nécessite d'être ressuivi (changement de dalles de plafond à prévoir).

Bâtiments : avancement du chantier de la boulangerie

Les fondations de la future extension sont finalisées (dalle coulée).

Voirie

Compte tenu des conditions climatiques et de l'absence prolongée d'une partie des effectifs de la Commune, les principales actions ont porté sur le bouchage des nids-de-poule et sur l'entretien courant des rues du bourg. L'entreprise BV Vidange est intervenue pour l'entretien des avaloirs, grilles et fosse septique du logement. L'entretien du bac de dégraissage reste à faire.

Matériel : réparation du tracteur

Les pièces permettant la réparation du boîtier de vitesses sont arrivées. Le Conseil attend une prise en charge par le constructeur des dépenses de réparation opérées sur un équipement récent.

Gestion de l'incendie du 21 août

La Commune souhaite organiser un pot pour remercier l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la maîtrise de l'incendie subi à la Corne le 21 août.

Location de la salle culturelle

Les cours de yoga reprennent au sein de la salle culturelle. Les cours ont lieu le mercredi de 17h à 20h.

SIVOS

L'effectif d'enfants à la cantine est limité à 60 dans la cantine scolaire. La moyenne de fréquentation étant proche de cette limite (entre 46 et 58 enfants), une solution de repli sera peut-être nécessaire.

Les frais de scolarisation des enfants d'Anzy-le-Duc à Marcigny ont fait l'objet d'une entrevue entre les membres du bureau du SIVOS et Madame la Maire de Marcigny.

La facturation des transports scolaires du 3^{ème} trimestre 2019-2020 a été réduite de 50% à la suite de l'intervention de la Région. En contrepartie, le contrat de transport a été prorogé de 1 an.

PLUI

Une réunion dans le cadre de la définition d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) aura lieu le 30 septembre 2020 à 13h à la Mairie d'Anzy-le-Duc.

Salle culturelle

Une charte environnementale est en cours de création pour la location de la salle culturelle ; l'installation d'un composteur est envisagée pour permettre un meilleur traitement des déchets, en plus des bacs de tri qui existent déjà.

Un problème récurrent de gestion des micros se pose ; les autres utilisateurs de la salle seront sollicités à ce sujet.

BEAUCHAMP Hugues Excusé	FRANCOIS Séverine Excusée
BEAUCHAMP Sébastien	GILBERT Noël
BERTHEAS Marc Excusé	PERRETTE Michel
CLAIN Benoît	PHELPS Fabienne
DEDIEU Julien	POMMIER Jean-Marc
DUPONT Maryline	Signataires CR 2020/CR/05